

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260203_47
Référence Nomenclature n°8.9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle Communication, Culture, Evènementiel, Protocole, prospection commerciale, démocratie locale et citoyenne
Service en charge : Culture, Animations

OBJET : Convention de partenariat bipartite Loire en scène / Ville de Firminy dans le cadre du Matières vives festival

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29,

Considérant que l'association Loire en scène organise pour la première année le *Matières vives festival* (festival de danse) du 5 au 20 mars 2026, dont la Ville de Firminy est partie prenante avec la programmation, le 5 mars 2026 en Maison de la Culture Le Corbusier, du spectacle « PACIFIC SQUARE »,

Considérant que la Ville de Firminy s'est engagée à adapter sa billetterie aux tarifs du festival (10€ pour les adultes, 5€ pour les enfants de moins de 12 ans) ;

Considérant qu'en cas de déficit sur la soirée, Loire en scène s'engage à contribuer financièrement, (dans la limite maximale de 15%) ;

Considérant la nécessité d'établir une convention de partenariat entre Loire en scène et la Ville de Firminy, précisant les modalités de coopération autour du festival,

Et vu le projet de convention de partenariat tel que rapporté en annexe.

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention de partenariat entre Loire en scène et la Ville de Firminy, telle que rapportée en annexe,
- Dire que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du budget de la Commune,
- Dire que la recette afférente sera affectée au chapitre correspondant du budget de la Commune,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.



COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260203_47
Référence Nomenclature n°8.9

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** la convention de partenariat entre Loire en scène et la Ville de Firminy, telle que rapportée en annexe,
- **DIT** que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- **DIT** que la recette afférente sera affectée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

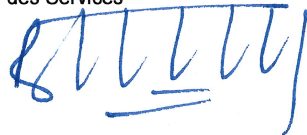
Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 3 février 2026

La Secrétaire de Séance,


Leslie DREVET


Le Maire,
Julien LUYA

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 05/02/26
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAIDI





COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260203_47
Référence Nomenclature n°8.9

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 3 FEVRIER 2026

**Convention de partenariat bipartite Loire en scène / Ville de Firminy
dans le cadre du Matières vives festival**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 27 Janvier 2026, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 3 Février 2026 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc (à partir de 18 h 13), Mme DREVET Leslie, M. CHANUT Robert, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel (jusqu'à 21 h), Mme BERTOLETTI Christiane, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, M. DUMOND Jean-Claude, M. PETIT Marc (à partir de 18 h 04), Mme PERRON Julie, M. MENDES José, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS : M. CELLE Denis à Mme MOUNIER Béatrice, M. MAZARI Nabil à M. LUYA Julien, Mme COLOMBET Lyla à Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. ZEDDA Marc à M. MADO Patrick, M. VALLER Daniel à M. ROBERT Loïc (à partir de 21 h), Mme FILLOUX Tiffanie à Mme GUILLOT Laëtitia, Mme PORTAILLER Chantal à Mme MAISONNEUVE Marie, Mme GIBERNON Danielle à M. PETIT Marc.

SECRETAIRE DE SEANCE : Leslie DREVET.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	25
Nombre de pouvoirs :	8
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33